



Le CidèNews

édito

Vous avez suffisamment patienté, et vous nous l'avez suffisamment réclamé. Voici le tout premier numéro de votre journal communal nouvelle mouture. Il se veut un peu plus coloré, un peu plus condensé. Il se veut aussi généreux en informations de toute nature, autant que pratique, car nous essaierons d'y aborder les sujets qui vous préoccupent, et de vous apporter les informations dont vous pouvez avoir besoin. Il se veut enfin la vitrine des actions de la commune et le reflet de la vie de votre village. Nous essaierons d'en éditer un numéro tous les 2 ou 3 mois, afin de ne pas vous laisser sans nouvelle.

Suite au démarrage que je qualifierais de « chaotique » pour cette nouvelle mandature, le Conseil municipal que j'ai l'honneur de représenter s'est rapidement mis au travail, en essayant pendant le confinement de vous apporter sécurité et réconfort. Il n'est pas tâche facile d'informer la population de notre village, car toutes les catégories de personnes sont représentées parmi nous, mais sachez que la communication auprès de vous se situe bel et bien au cœur des valeurs de la commune; l'absence d'information conduit au repli sur soi et à l'aveuglement des pensées. Mais il nous faut également communiquer plus rapidement car l'attente est forte, dans la plus grande transparence possible, et sur des sujets toujours variés.

C'est pour cela que nous avons ouvert une page Facebook et rafraîchi notre site internet. C'est aussi pour cela que des panneaux d'affichage ont poussé dans nos hameaux, mais il est compliqué de les tenir à jour. En tout état de cause, notre souci majeur, en cette période complexe, réside dans le fait que tout Bersacois, trouve en sa mairie, le soutien dont chacun a besoin. Je ne saurais trop vous rappeler que le respect des consignes de distanciation reste sans doute le meilleur moyen de retrouver au plus vite, un mode de vie plus chaleureux.

Gilles Mercier, votre Maire

Actus

LE MULTIPLE RURAL

Le Christ&Ana ayant malheureusement cessé son activité le 15 mai dernier, les locataires avaient demandé l'autorisation de quitter les lieux le 31 Octobre.

C'est à présent chose faite, et une nouvelle page s'est tournée pour notre Multiple rural.

Le Conseil municipal a décidé de maintenir une activité de restauration, dans cet établissement. Pour cela



nous sommes à la recherche de nouveaux locataires, pratiquant des prix raisonnables pour une gastronomie simple mais savoureuse, à base de produits locaux de préférence. Tout Petit-Bersac souhaite des locataires dynamiques, pour des moments de convivialité retrouvée lorsque l'épisode épidémique nous aura quitté.

Quelques candidatures sont déjà à l'étude. Nous tâcherons de vous informer au plus près du devenir de notre multiple.

BUDGET 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	INTITULE	BUDGET 2019	PROP BUDGET 2020	Chapitre	INTITULE	BUDGET 2019	PROP BUDGET 2020
DEPENSES				RECETTES			
011	Chapitre Charges à caractère Général	159 245	164 796	013	Atténuations des charges	12 696	14 136
012	Charges de personnel	65 353	49 497	70	Produits des services	4 700	4 439
014	Atténuation de produits	12 541	12 541	73	Impôts et taxes	78 157	81 293
65	Autres charges de gestion courante	22 883	24 283	74	Dotations et participations	43 377	49 514
Total dépenses de gestion courante		260 022	251 117	75	Autres produits de gestion courante	20 150	15 676
66	Charges financières	4 255	3 859	Total recettes de gestion courante		159 080	165 057
67	Charges exceptionnelles	2 490	2 710	76	Produits financiers	0	0
022	Dépenses imprévues	13 654	10 000	77	Produits exceptionnels	800	1 978
Total des dépenses réelles de fonctionnement		280 421	267 686	78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	0	0
023	Virement à la section d'investissement	49 134	45 500	Total recettes réelles de fonctionnement		159 880	167 035
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	244	244	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		49 378	45 744	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0	0
Total dépenses - section fonctionnement		329 798	313 430	Total recettes d'ordre de fonctionnement		0	0
Total dépenses cumulées - section fonctionnement		329 798	313 430	Total recettes - section fonctionnement		159 880	167 035
				Report de l'excédent antérieur		169 918	146 395
				Total recettes cumulées - section fonctionnement		329 798	313 430

Les dépenses de fonctionnement :

011 – Charges à caractère général : ce poste regroupe toutes les charges courantes de fonctionnement (eau, électricité, fournitures administratives, entretien, assurance, fêtes et cérémonies, frais de télécommunications, taxe foncière...). Une enveloppe supplémentaire a été votée pour l'entretien des chemins communaux (élagage et empiérement).

012 – Charges de personnel et frais assimilés : le contrat pour l'emploi d'un agent d'entretien a pris fin sur l'année 2019. Son remplacement n'avait donc pas été budgétisé. Cependant, Mme Provins a été recrutée mi-septembre.

Pour mémoire, la commune de Petit-Bersac emploie par semaine : une secrétaire de Mairie (14h), une employée à l'agence postale (15h), un agent d'entretien (3h), un agent technique polyvalent (24h), un MNS pour la surveillance de Montmalan (22h pendant 2 mois).

Les recettes de fonctionnement :

73 – Impôts et taxes : très peu de variation puisque le conseil municipal a voté le maintien des taux de taxe d'habitation et foncières pour sa part communale. La part communale de vos impôts n'aura donc pas augmenté en 2020.

74 – Dotations et participations : l'Etat verse une dotation complémentaire pour les indemnités des élus locaux ce qui a permis de rendre neutre la nomination d'un adjoint supplémentaire.

75 – Autres produits de gestion courante : Ce poste représente les loyers tirés des locations (Boulangerie, Multiple Rural et logements). Lors du budget, le logement au-dessus de la Mairie et celui de la Poste étaient vacants ce qui explique la baisse des recettes budgétisées.

Conclusion : Le budget de fonctionnement est voté en équilibre. Pour les besoins d'équilibre de section d'investissement, il est viré la somme de 45 499.87 € de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (chapitre 023 du tableau). Ce montant représente la quote-part d'autofinancement de la commune pour assumer ces dépenses d'investissement déduction faite des éventuelles subventions perçues.

BUDGET 2020

SECTION D'INVESTISSEMENT

Opérat°	INTITULE	Reste à réaliser 2019	PROP BUDGET 2020	BUDGET 2020 VOTE
DEPENSES				
73	Construction boulangerie	0	0	0
82	Club House Football	1 500	0	1 500
86	Réfection terrain de football	36 000	0	36 000
88	Extension éclairage public parking Boulangerie	5 150	0	5 150
89	Démolition et sécurisation Ancienne Boulangerie	0	12 000	12 000
90	Agrandissement logement de l'ancienne Boulangerie	0	8 000	8 000
91	Adressage	0	10 000	10 000
92	Achat défibrillateur	0	2 300	2 300
94	Achat tracteur tondeuse autoporté	0	4 000	4 000
95	Achat remorque tracteur	0	1 550	1 550
Total des dépenses d'équipement		42 650	37 850	80 500
1641	Emprunt en cours			15 029
165	Dépôts et cautionnements reçus			782
Total des dépenses financières				15 811
Total des dépenses réelles d'investissement				96 311
040	opérations d'ordre - achat extincteur			500
Total des dépenses d'ordre d'investissement				500
Total des dépenses - section investissement				96 811
Report du solde d'exécution négatif antérieur				42 712
Total des dépenses cumulées - section investissement				139 522

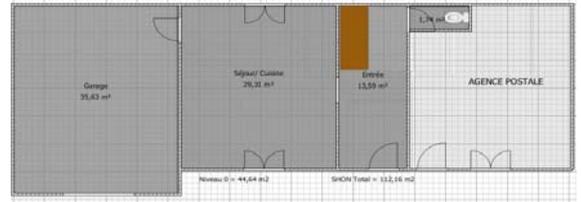
Opérat°	INTITULE	Reste à réaliser 2019	PROP BUDGET 2020	BUDGET 2020 VOTE
RECETTES				
73	Construction boulangerie	41 372	0	41 372
82	Club House Football	0	0	0
86	Réfection terrain de football	0	0	0
88	Extension éclairage public parking Boulangerie	0	0	0
89	Démolition et sécurisation Ancienne Boulangerie	0	0	0
90	Agrandissement logement de l'ancienne Boulangerie	0	0	0
91	Adressage	0	0	0
92	Achat défibrillateur	0	0	0
94	Achat tracteur tondeuse autoporté	0	0	0
95	Achat remorque tracteur	0	0	0
Total des recettes d'équipement		41 372	0	41 372
10222	FCTVA			7 617
10680	Excédents de fonctionnement capitalisés			43 990
024	Produits de cession d'immobilisations			800
Total des recettes financières				52 407
Total des dépenses réelles d'investissement				93 779
021	virement de la section de fonctionnement			45 500
040	opérations d'ordre entre sections - amortissement			244
Total des recettes d'ordre d'investissement				45 744
Total des recettes - section investissement				139 522
Total des recettes cumulées - section investissement				139 522

Les projets terminés

- ✓ Réfection terrain de football : l'enveloppe de 36 000 € (en reste du budget de l'année dernière) n'a pas été totalement consommée. Les travaux initiaux prévoyaient la réfection du drainage du terrain et son engazonnement. Finalement, le drainage n'a pas été commandé. Ceci a permis de générer une économie qui est affectée à l'opération « Réhabilitation du logement de la Poste », qui en avait bien besoin.
- ✓ Achat défibrillateur : la commune dispose à présent de deux défibrillateurs. L'un sera fixé au Stade de Football de la commune pour un accès plus immédiat et l'autre se situe dans le local dédié derrière la Mairie disponible hors saison estivale. Durant juillet et août, ce défibrillateur sera réservé au maître-nageur.
- ✓ Extension éclairage public parking Boulangerie.

Les projets en cours

- ✓ Adressage : nommage des voies et numérotation des habitations
- ✓ Achat tracteur tondeuse autoporté
- ✓ Achat remorque tracteur
- ✓ Démolition et sécurisation de l'ancienne Boulangerie
- ✓ Agrandissement du logement de l'ancienne Boulangerie
- ✓ Réhabilitation du logement de la Poste : ce projet est sur le point de démarrer.



LOGEMENT DE LA POSTE

Suite au décès d'Albert Saquet survenu en début d'année, le Conseil municipal a pris la décision d'effectuer des travaux de rénovation bien nécessaires au logement de la Poste avant de relouer ce dernier. Ainsi, tout le rez-de-chaussée sera refait, les murs isolés, et le système de chauffage changé pour une pompe à chaleur plus enclin à la transition énergétique.

Etant donné le coût total d'environ 40.000 € (rééquipement du coin cuisine compris), la commune a déposé des demandes de subvention auprès du Conseil départemental et de l'Etat afin d'économiser jusqu'à 55 % de ce montant. A présent, les travaux devraient commencer rapidement pour une durée de 3 ou 4 mois. Les entreprises retenues pour ces travaux, sont les entreprises :

Laguillon (maçonnerie) Jamot (électricité, pompe à chaleur) Butet (carrelage)
Moreau (peinture, isolation) Texier (plomberie)

VOIRIE

- ↳ La pelouse du **Stade** a été refaite sans le renouvellement du drainage prévu initialement. Compte tenu de la jeunesse de ce gazon et ensuite par l'arrêt administratif des compétitions, les joueurs n'ont pas encore pu profiter de leur nouveau terrain.
- ↳ Le chemin de **Montmalan** a été complètement ré-empierre.
- ↳ Les **chemins** ruraux ont été entretenus.
- ↳ Le **fossé** derrière le Bourg a été nettoyé et renivelé afin de désengorger le bourg des eaux de ruissellement, notamment en cas de forte pluie qui souvent inonde la route qui mène au Stade.

LOGEMENT DE LA BOULANGERIE

Plusieurs Bersacois nous ont posé la question : « *Mais que va devenir l'ancienne Boulangerie ?* ». Les conseillers se sont penchés sur la question d'autant que les locataires du logement attendant avaient effectué une de-

mande d'agrandissement de leur habitation, suite « à la première expérience de télé-travail vécue au printemps », nous a confié la locataire Karine Courcelle.

Ainsi, d'avis d'experts, il n'y a hélas pas grand-chose à conserver de l'arrière de l'ancienne boulangerie. Le bâti qui, il y a peu, servait encore de magasin, va pouvoir être ainsi transformé en pièce supplémentaire pour le logement dès lors que la communication entre les deux parties du rez-de-

chaussée aura été réouverte. Tout le reste formé de tôles et de structure métallique sera ensuite démolie. Mais avant cela il faudra extraire une bonne partie des composants de l'ancien four, dans le cadre du projet « **Fourtruck** » présenté au Budget participatif 2021 du Département par l'association des Amis du Musée et du Patrimoine (cf. page 7).

Une fois le four extrait de l'arrière boutique, celle-ci pourra être transformée en une place de parking couvert.





L'actu des Syndicats

SMD3 (SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DES DÉCHETS DE LA DORDOGNE)

Le projet a pris du retard. Pour rappel 3 blocs de collecte devraient être installés sur Petit-Bersac en 2021, comme ci-contre : sacs noirs, emballages recyclables, cartons et verre.



Points de collecte aériens

Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres un questionnaire à remplir, celui-ci est obligatoire pour obtenir la carte d'accès au bloc des sacs noirs. Si vous ne l'avez pas reçu, ou égaré vous pouvez le retrouver sur le site du SMD3 ou à la mairie. Le SMD3 est en train de recenser les personnes n'ayant pas répondu à ce formulaire.

Ce questionnaire servira également à la redevance incitative, qui devrait être mise en œuvre en 2022.

Les emplacements de ces points de collecte, a priori au nombre de 3 sur le territoire communal, devraient être, définitivement déterminés, au 1er trimestre 2021, en collaboration avec le SMD3. Une campagne d'information et de sensibilisation suivra, avant le démarrage véritable de la nouvelle redevance incitative en remplacement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM présente sur vos avis d'impôts fonciers)



Projets

Adressage : vos nouvelles adresses arrivent enfin !!



Ce projet initié il y a deux ans déjà, suite aux « fortes recommandations des pouvoirs publics », est sur le point d'aboutir. Vous venez de recevoir une lettre d'information vous indiquant quel sera votre future adresse. Vous aurez la possibilité de nous faire remonter votre désaccord sur le

nouveau nom que portera la voie où vous résidez, et la commune essaiera de prendre en compte votre avis. Mais dans la mesure où nous vous avons sollicité pour nous faire part de vos suggestions, il n'est pas certain que votre avis soit pris en compte.

La commune a déjà inscrit au budget, l'acquisition des plaques et des poteaux. Elle se chargera également de la pose des numéros, en concertation avec tout un chacun.

Une fois le nouvel adressage délibéré en conseil municipal (début 2021), vous serez de nouveau informé, mais officiellement cette fois, de votre nouvelle adresse.

Elle sera composée d'un numéro et d'un nom de voie, suivi de façon optionnelle, du lieu-dit actuel.

La mairie vous proposera une liste des différents types d'établissements auxquels il faudra communiquer votre nouvelle adresse.



Evènements

OCTOBRE ROSE

La commune de Petit-Bersac a organisé le dimanche 11 octobre une manifestation dans le cadre du mouvement Octobre Rose en faveur de la lutte contre le cancer du sein pour une recette qui s'est tout de même élevée à 300€.



Aidée en cela du Comité Féminin de la Dordogne, en la personne de sa présidente Mme Annie Le Cam, la commune s'est rapidement organisée pour décorer le bourg du fameux symbole grandeur nature façonné par le ferronnier Marc Wilgoss (image ci-contre), et de quelques balles de foin entourées de rose, fournies par Dominique Bousseau, un agriculteur voisin .

Les membres du Conseil municipal se sont ainsi relayés pour vendre quelques objets promotionnels de couleur rose, et collecter les dons, le tout en faveur du Comité Féminin de la Dordogne. Chaque bienfaiteur a pu alors accrocher aux arbres du parvis de la mairie, qui une fleur artificielle, qui un ballon, qui un message, le tout autour d'un café.

Petit-Bersac s'est donc vu, tout coloré de rose, à l'instar du fronton de la mairie éclairé d'une douce lumière également rose en ces nuits d'Octobre.



Les panneaux de la commune installés au printemps dans les hameaux sont désormais à disposition des associations et des habitants (sous accord de la mairie), afin de délivrer des messages d'information.



Le coin des Assos

Association des Amis du Musée et du Patrimoine

A pour projet de récupérer le four de l'ancienne boulangerie pour en faire un four ambulancier (le Four Truck).

Un dossier a été déposé au département dans le cadre du Budget Participatif 2021.

Afin d'obtenir cette subvention, il est indispensable qu'il y ait un maximum de votes sur le site internet. Merci donc de nous soutenir.

<https://budgetparticipatif.dordogne.fr/>



Club de Foot AS Petit-Bersac

Les championnats sont pour l'instant interrompus. L'équipe 1 se situe à la 8ème place de son classement, tandis que l'équipe 2 pointe à la 4ème place dans la division du dessous. Pour le moment, la valeureuse équipe féminine ferme la marche de son championnat.

Association de la Pêche

La ligne Bersacoise a organisé une Paëlla à emporter (Covid oblige) le dimanche 11 octobre dernier. 136 portions ont ainsi été servies devant la boulangerie où les grandes poêles avaient été installées dans une ambiance sympathique malgré les circonstances, le tout, en parfait respect des règles sanitaires.

Il s'agit là aussi d'un message d'optimisme qu'il faut s'attacher à conserver, lorsqu'on ne peut plus se réunir « comme avant ».



Du 16 novembre au 6 décembre 2020,
je vote pour le deuxième
BUDGET PARTICIPATIF
du Conseil départemental de la Dordogne

ET VOUS, QUE FERIEZ-VOUS ?

VOTEZ POUR MON PROJET N°: 149

INTITULÉ DE MON PROJET : LE FOURTRUCK



Soutenez notre projet !!

Le projet consiste à récupérer une partie des matériaux composant le four à pain de l'ancienne boulangerie, et de les remonter en constituant un four à bois à positionner sur une remorque et pouvant ainsi être déplacé. Ce four pourra être aussi bien utilisé par le boulanger de la commune afin d'y cuire des fournées de pain au feu de bois, mais aussi des habitants du village pour y cuire leur plat, pizza, tarte. L'objectif est de créer du lien, le dimanche matin autour du four à bois, ou lors de festivités dans les hameaux ou à Montmalan. Le remontage du four sera aussi l'occasion de rencontres de bénévoles. En souhaitant que l'épidémie nous laisse la possibilité de nous rencontrer de nouveau sereinement.

Ils ont rejoint la commune :

Pierre et Elinda AMIENS (Les Loges)
Anne-Laure VERGNAUD (Richard)
Moïse DESPEGHEL (Logement Mairie)
Famille PINALIE (La Feracie)

Ils nous ont malheureusement quittés :

M. Albert SAQUET
M. Maxence BEAUDOIN
Mme Arlette BUROSSE
Mme Christiane LAROUSSELIE

L'équipe municipale procédera à l'installation de ces décorations le **samedi 5 décembre**. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, à partir de 9h.

NOËL DES ENFANTS ET DES AÎNÉS

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, la commune ne peut pas organiser de remise de cadeaux aux enfants comme elle le fait traditionnellement, et le repas de nos aînés ne pourra pas non plus se faire.

En revanche, le Conseil municipal a pris les décisions suivantes :

Les enfants auront un bon cadeau à la librairie l'Arbre à Palabres de Ribérac afin de soutenir ce petit commerce pendant cette période difficile. Les enfants recevront également une entrée au Parc sauvage de la Tour Blanche (avec un accompagnant).

Nos aînés recevront quant à eux un coffret dégustation de produits locaux.

Comme chaque année, le bourg sera décoré. En raison des conditions sanitaires, les préparatifs n'ayant pu avoir lieu, les décorations ressembleront fort à celles de l'an passé...

Dernière minute

Le nouveau recensement qui devait avoir lieu aux mois de Janvier et Février 2021, est repoussé à 2022. Comme pour le dernier recensement, c'est Béatrice Chignac qui avait été désignée comme « Agent recenseur ».

En cette période si particulière, le Conseil Municipal vous souhaite de passer de ...



N° 01 DECembre 2020

Contacts

- ☎ 05 53 90 08 61
- ✉ mairie-de-petit-bersac@wanadoo.fr
- 🌐 <http://petit-bersac.fr>
- 📘 [facebook.com/bersac.petit](https://www.facebook.com/bersac.petit)